NOUVEL AN AUX PORTES DU DÉSERT

Las Bardenas Reales

FICHE TECHNIQUE I randonnée en étoile accompagné I 4 jours, 3 nuits, 4 jours de marche

En Espagne à Sádaba, notre “camp de base” sera un hôtel*** tout confort niché dans un édifice du XVe siècle.
Dans les Bardeánas, la magie érosive des paysages steppiques et semi-désertiques traversés n’est pas sans rappeler des souvenirs géographiques africains ou américains bien plus lointains. Des formations argileuses hautes de plusieurs dizaines de mètres (cheminées de fée, collines tabulaires, profonds ravins barrancos ruiniformes) alterneront avec de vastes étendues planes parsemées de petits étangs riches d’une flore et avifaune insoupçonnées. Ces immenses contrées arides peuvent être soit cultivées de blé, soit pâturées par des milliers de brebis, soit d’une stérilité à toute épreuve telles les “bad-Lands“, mais toujours survolées d’innombrables vautours. Elles rappellent l’histoire pastorale “royale“ de ces terres, Las Bardenas ayant joui d’un statut privilégié, bien qu’ayant aussi servi de refuge secret pour les bandits.
La zone des Bardenas, que l’on peut qualifier de désert humain (pas d’habitant permanent sur 40 000 hectares), est classée parc naturel et réserve mondiale de la biosphère par l’Unesco.

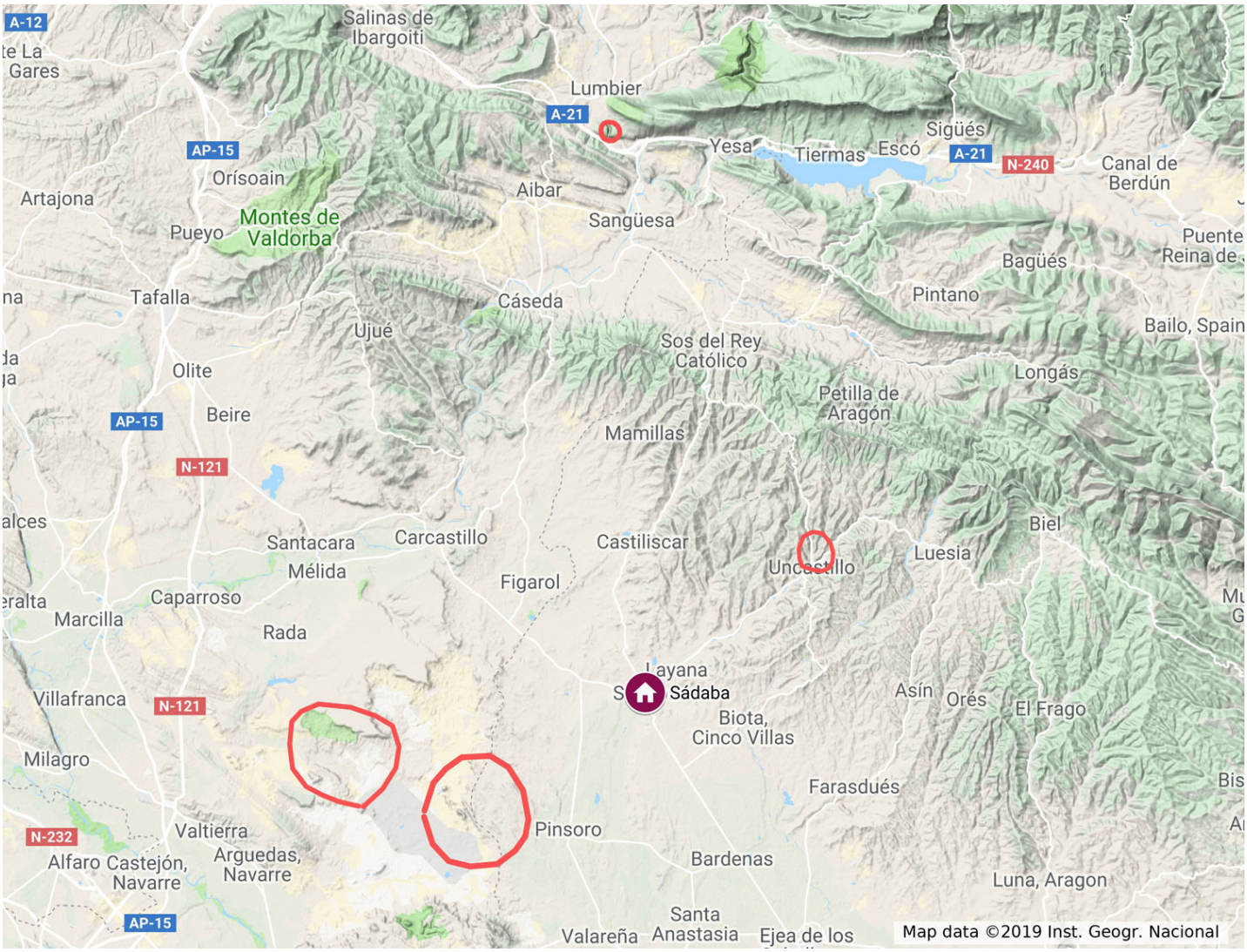

Itinéraires donnés à titre indicatif.

DATES

Chaque année, du 30 décembre au 2 janvier

COMPRIS DANS LE SÉJOUR

- Frais d'organisation
- Hébergement en pension complète
- Boissons pendant le repas le soir du réveillon
- Transport des bagages
- Transferts prévus au programme
- Encadrement par un accompagnateur diplômé d'Etat
- Un repas amélioré le soir du réveillon (boissons comprises)

NON COMPRIS DANS LE SÉJOUR

- Acheminement jusqu'aux lieux de rendez-vous et séparation
- Les assurances
- Les transferts et visites non prévus au programme
- Les boissons pendant et en dehors des repas (sauf le soir du réveillon)
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans "le prix comprend"

PROGRAMME JOUR PAR JOUR

Jour 1 : rendez-vous en gare de Pau puis transfert jusqu'à la Foz de Lumbier. Pique-nique et balade entre gorges et plateaux. Vue panoramique sur les Pyrénées. Fin du transfert, installation et nuit à Sádaba.
3 heures 30 de randonnée, + 250 m ; - 250 m de dénivelé.

Jour 2 : du pied du plus photogénique symbole local, la cheminée de fée du Castildetierra, jolie boucle dans le bassin versant classé Réserve Naturelle du Vedado de Eguarras. Nous passerons tout près du château de Doña Blanca aussi appelé Castillo de Peñaflor, puis beau balcon avant de revenir sur la Bardena Blanca. Nuit à Sádaba.
5 heures de randonnée, + 400 m ; - 400 m de dénivelé.

Jour 3 : à la découverte des concrétions érodées argileuses des Bardenas les plus emblématiques, succession de cheminées de fées, de barrancos labyrinthiques ou de grandes falaises argilo-gréseuses. Nuit à Sádaba.
5 heures de randonnée, + 400 m ; - 400 m de dénivelé.

Jour 4 : entre Bardena Blanca et Bardena Negra, avec une petite ascension sous pinède au spectaculaire panorama du Castillo de Santa Margarita puis à la pointe de Tripa Azul. Transfert jusqu'à Pau.
4 heures de randonnée, + 400 m ; - 400 m de dénivelé.

▷ Nota bene

La durée est donnée à titre indicatif et correspond aux heures effectives de marche (hors pauses).

L'accompagnateur peut décider de modifier les parcours décrits plus haut (cas de force majeure, conditions météo, nombre et/ou niveau des participants, etc.). Dans tous les cas, ayez confiance car ces éventuelles modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité ou votre confort.

Particularité de la base militaire : on regrette la présence d'une base militaire au cœur du parc naturel. A certaines périodes de l'année, et pendant une heure environ, des passages d'avions sont à déplorer. Hélas, il est impossible d'en être informés à l'avance car cela relève du secret militaire…

ACCÈS

Rendez-vous : le jour 1 à 9 h en gare SNCF de Pau (64). En cas de problème ou retard, appelez le numéro d'urgence fourni dans les documents de voyage.

Fin du séjour : le jour 4 vers 17 h à Pau (64)

Arriver sur place :

- En train : gare d'accueil Pau (64).
- Par la route depuis Bordeaux, prendre l'A 62 en direction de Toulouse ; prendre la sortie Langon-Pau, puis suivre direction Pau.
- Par la route depuis Toulouse, prendre l'A 64 ou la N 1177 jusqu'à Pau. Le lieu de rendez-vous est situé face à la gare SNCF de Pau.

▷ Covoiturage

Le cas échéant veuillez nous indiquer (à l'inscription ou le plus tôt possible avant le départ) votre souhait de covoiturer ou d'être covoituré pour rejoindre le lieu de rendez-vous. Nous vous mettrons en contact avec les autres participants intéressés.

Parkings :
- non gardé : parking Usine de tramway (400 mètres de la gare, av. Gaston Lacoste)
- gardé souterrain, parking Effia gare de Pau (av. Jean Biray) tél. 0 806 00 01 15

Veuillez vous renseigner auprès de l'office du tourisme pour savoir si des manifestations (fêtes, marchés…) seront organisées sur votre lieu de stationnement.

Arriver la veille :
Réservation à l'avance par vos soins.
- Arrivée en train : proche de la gare, hôtel Le Bourbon** Tél. 05.59.27.53.12.
- Arrivée en voiture : hôtel B&B Pau Zenith** ; pour réserver :
Sur le site : https://www.hotel-bb.com/fr/hotel/pau-zenith
Par email : bb_4634@hotelbb.com
Téléphone: 05.59.84.11.11 (6 h 30 - 11 h ou 17 h – 20 h 30)

+ Le PLUS Randonades

Si vous dormez à l'hôtel B&B Pau Zenith la veille du séjour (proche sortie autoroute), vous profitez du stationnement gratuit dans un parc privé pour la semaine (sous réserve de disponibilité). Dans ce cas, rendez-vous directement à l'hôtel B&B Pau Zenith le dimanche matin : prévenir avant le départ. L'hôtel et Randonades déclinent toute responsabilité en cas de sinistre.

HÉBERGEMENT & REPAS

En hôtel***.
Les différents types de chambre : double grand lit ou à lits séparés de 2 ou 3 lits. Pas de possibilité de chambre individuelle.

La Hospedería de Sádaba offre un havre de paix et de charme au cœur de la région historique de Cinco Villas. Située dans un imposant bâtiment du XVe siècle, l'hôtel allie l'authenticité de son architecture à tout le confort moderne.

Nuit en hôtel
En chambres privatives, ici c'est le confort qui prime. Vous profiterez d'une douche et de sanitaires privatifs. Ces hébergements indépendants et familiaux sont gérés par des personnes accueillantes et passionnées par leur métier. Le linge de toilette est fourni.

Séjour en pension complète (dîner + petit-déjeuner + pique-nique). Les boissons ne sont pas comprises.
Les pique-niques du midi seront préparés par nos hôtes du jour. Les repas du soir sont la plupart du temps composés du menu du jour (pas de choix de menu). Les chiens ne sont pas acceptés.

NIVEAU

En moyenne chaque jour 400 m de dénivelé positif et 4 à 5 heures de marche effectives. Terrain : alternance de bons sentiers et de pistes et chemins plus larges.

Dénivelé positif maximum : + 400 m
Dénivelé total en montée : + 1 600 m
Dénivelé total en descente : - 1 600 m
Altitude mini / maxi de passage : 300 m / 900 m

PORTAGE & TRANSPORT DES BAGAGES

Portage des affaires personnelles pour la journée de marche. Prévoir un bagage qui reste à l'hébergement facilement maniable de 10 kg maximum.

TRANSFERTS

- Jour 1 de Pau à Sádaba (3 h 30)
- Jour 2 de Sádaba à la zone des Bardenas (25 min) et retour
- Jour 3 de Sádaba à la zone des Bardenas (25 min) et retour
- Jour 4 de Sádaba à la zone des Bardenas puis à Pau (4 h)

Les temps de trajet sont donnés à titre indicatif, ils restent dépendants d'événements incontrôlables et imprévisibles (conditions météo, de circulation, etc.). Les transferts routiers sont assurés par des taxis ou des transporteurs privés.

GROUPE

4 à 8 personnes.

La vie de groupe demande parfois de la tolérance, de la patience, un peu de discipline et beaucoup d'humour ! Pensez-y avant de partir en vacances, cela vous aidera à "lâcher prise" et à profiter au mieux de tous les instants. Si vous habitez une région à la gastronomie réputée (ou non), pourquoi ne pas apporter un échantillon de votre terroir à déguster ensemble !

ENCADREMENT

Par un accompagnateur en montagne diplômé d'Etat spécialiste de la culture locale.

Tous nos accompagnateurs sont des professionnels passionnés, natifs ou résidant depuis longtemps dans les Pyrénées. Ils sauront vous faire partager ou rencontrer une culture, une histoire, un berger ou un vigneron… un pays. Au détour d'un chemin (ou parfois hors sentier), ils vous feront découvrir l'isard ou le vautour, l'oursin, le cèpe ou la girolle à déguster, la grotte cachée à visiter...

ÉQUIPEMENT À PRÉVOIR

Le sac de voyage
Pour les affaires qui restent à l'hébergement, prévoir un seul bagage suiveur (sac souple de 10 kg maximum) par personne en évitant les valises rigides autant que possible.

Le sac à dos
Pour les affaires de la journée (+/- 30 litres).

- Fond de sac (vêtement de pluie, vêtement chaud, lunettes de soleil, crème solaire, trousse à pharmacie, nécessaire de pique-nique)
- Pique-nique du jour et de l'eau en quantité suffisante
- Affaires personnelles (papiers d'identité, carte européenne d'assurance maladie pour les circuits en Espagne et en Andorre, guide faune et flore, appareil photo, etc.)

Le pique-nique
- Gobelet ou quart
- Une boîte hermétique en plastique (environ 0,8 l)
- Couverts légers (fourchette, couteau pliant)
- Gourde (1,5 l minimum) ou poche à eau selon votre préférence

Les chaussures
C'est l'un des éléments les plus importants. Elles doivent être avant tout confortables, imperméables et respirantes. Un bon maintien de la cheville est indispensable. Si vous devez acheter une nouvelle paire, nous vous conseillons d'essayer vos chaussures avant de commencer votre séjour. Ne prenez pas une pointure trop petite, car vos pieds auront tendance à gonfler pendant la marche. Prévoir des chaussures à tiges hautes, avec une semelle de type Vibram avec une bonne accroche. Attention à vos chaussures restées trop longtemps dans un placard, au bout d'un certain temps les semelles se décollent et les coutures peuvent se déchirer.

Les vêtements et équipement spécifiques pour la randonnée
- Veste coupe-vent imperméable (type goretex) ou cape de pluie
- Vêtement chaud (veste polaire ou pull)
- Pantalon pour la marche, short, tee-shirt (privilégiez des matières respirantes)
- Protection solaire (lunettes, chapeau ou casquette, crème, stick à lèvres)
- Gants fins et bonnet
- Mini-pharmacie : médicaments personnels, compeed pour les ampoules, élastoplaste, gaze, désinfectant, antalgique, biafine, arnica (crème ou granules), une couverture de survie…

Et pourquoi pas :
- Bâtons de marche télescopiques qui favorisent la stabilité et soulagent les articulations

CONDITIONS D'ANNULATION

Si vous êtes dans l'obligation d'annuler votre voyage avant son commencement (date de départ), vous devez en informer dès que possible Randonades et l'assureur (si assuré) par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé de réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date d'annulation pour facturer les frais d'annulation. Important : l'assureur appréciera, sur la base des documents que vous lui communiquerez directement, la date du fait générateur à l'origine de l'annulation de votre voyage pour vous rembourser les frais d'annulation.
L'annulation de voyage ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

En cas d'annulation, il sera fait application des dispositions énoncées au présent article et du barème suivant (hors primes d'assurances) :
– à plus de 60 jours du départ : 15 % du prix total du séjour ;
– de 60 à 31 jours du départ : 25 % du prix total du séjour ;
– de 30 à 21 jours : 30 % du prix total du séjour ;
– de 20 à 14 jours : 55 % du prix total du séjour ;
– de 13 à 8 jours : 70 % du prix total du séjour ;
– de 7 à 2 jours du départ : 75 % du prix total du séjour ;
– la veille ou le jour 1 du séjour : 100 % du prix total du séjour.

En cas d'annulation, quelle qu'en soit la raison, les frais extérieurs au séjour souscrit chez Randonades et engagés par le ou les voyageur(s) tels que frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile, documents de voyages, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.
L'abandon de votre part au cours de la randonnée ne donne droit à aucun remboursement. Lors d'une inscription à plusieurs : en cas d'annulation de la personne avec laquelle vous deviez partager une chambre (et de non remplacement par une autre personne), le supplément chambre individuelle vous sera facturé.
Les primes d'assurances ne sont jamais remboursables.

MODIFICATIONS DE RÉSERVATION

Après l'inscription et avant la date de départ, toute demande de modification de prestations (ajouts ou retraits, prestations supplémentaires, choix d'option, régime alimentaire, changement d'hébergement…), ne peut intervenir qu'avec l'accord préalable de Randonades et le paiement des frais induits avec un minimum de 50€ de frais de dossier.

ASSURANCES

À l'inscription, vous pouvez souscrire à une assurance optionnelle facultative (assistance/rapatriement, annulation, interruption de séjour) qui s'ajoute au prix du séjour ; conditions générales des contrats sur demande ou consultables sur notre site internet www.randonades.com. Cette assurance ne peut prendre effet qu'après le paiement intégral du séjour. La souscription est accessible à tous les résidents européens.

L'assurance annulation
Comprend le remboursement des sommes retenues en cas d'annulation de voyage justifiée avant le départ.

L'assurance assistance / rapatriement
Comprend l'assistance aux personnes en cas de maladie ou d'accident pendant le séjour.

L'assurance interruption de séjour
Comprend le remboursement des prestations non consommées en cas d'abandon justifié pendant le séjour.

RESPONSABILITÉ

Les renseignements indiqués sur nos fiches techniques sont donnés à titre indicatif et ne peuvent engager notre responsabilité. Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et de sécurité données par l'accompagnateur. Randonades se réserve le droit d'exclure à tout moment une personne dont le comportement compromet la sécurité ou le bien-être du groupe ainsi que de modifier, si les circonstances l'exigent, les itinéraires ou certaines prestations du programme, directement ou par l'intermédiaire de l'accompagnateur qui reste seul juge sur le terrain. Aucune indemnité ne saurait être due.